

## COMMUNE DE LA JAILLE-YVON

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 décembre 2015 à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVROLLIER, Maire.

**Étaient présents :** Pascal CHEVROLLIER, Jean-Jacques JUTEAU, Nicolas LEGUET, Cécilia BRIÈRE, Ghislaine BOURGEGIS, Bruno LEBRETON, Guillaume JOUIN, David LANOUE, Jean-Pierre VAUTHIER

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté, sans observation.

**Ajout à l'ordre du jour des questions suivantes :** « Communauté de communes de la Région du Lion d'Angers : fonds de concours – réseau intercommunal des bibliothèques » et « Schémas départementaux de coopération intercommunale de la Mayenne et du Maine-et-Loire ».

#### **- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DU LION D'ANGERS : DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE PRUILLE**

Le conseil municipal approuve le retrait de la commune de Pruillé à la date du 20 décembre 2015 et décide de conditionner ce retrait à l'acceptation de la soule prenant en compte notamment les investissements réalisés par la CCRLA et les syndicats intercommunaux et la perte des produits fiscaux perçus par la CCRLA.

#### **- DESIGNATION D'UN REFERENT « RANDONNEE » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DU LION D'ANGERS**

Dans le cadre de la mise en valeur des circuits de randonnées sur la Communauté de Communes de la Région du Lion d'Angers, le conseil municipal désigne Madame Ghislaine BOURGEGIS en tant que référente « randonnée ».

#### **- AMENAGEMENT D'UN ESPACE MULTI-ACCUEIL : DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF**

Le conseil municipal a fait le choix d'aménager un espace multi-activités à partir de l'actuelle salle des fêtes, en rénovant ce bâtiment, en le mettant aux normes d'accessibilité et en créant des extensions. Pour optimiser l'accueil des mineurs, la commune regroupera dans ce bâtiment rénové les activités enfance-jeunesse : un espace multi-accueils.

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès de la CAF de Maine-et-Loire pour la réhabilitation et l'extension d'un espace mutli-accueils.

#### **- REGULARISATION DE L'EMPRISE DE LA VOIE COMMUNALE N°9 LE PETIT VENTON**

Pour la division d'un terrain au Petit Venton en vue de créer 2 parcelles constructibles, un bornage contradictoire a été réalisé qui a révélé la nécessité de régulariser l'emprise de la voie communale n°9. Le conseil municipal décide l'achat par la commune pour l'euro symbolique à M. et Mme ROBIGAULT de 2 parcelles d'une contenance totale de 160 m<sup>2</sup>.

#### **- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DU LION D'ANGERS : FONDS DE CONCOURS – RESEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHEQUES**

Le conseil municipal autorise le versement d'un fonds de concours de 280,00 € à la Communauté de Communes de la Région du Lion d'Angers pour l'équipement informatique de la bibliothèque.

#### **- « SCHEMAS DEPARTEMENTAUX DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA MAYENNE ET DU MAINE-ET-LOIRE »**

Le conseil municipal soutient la position du conseil syndical du SIAEP de Bierné en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015, à savoir l'avis défavorable concernant les Schémas départementaux de coopération intercommunale de la Mayenne et du Maine-et-Loire.

A La Jaille-Yvon, le 22 décembre 2015  
Le Maire, Pascal CHEVROLLIER